

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OP3FT
DU 21 DÉCEMBRE 2017**

Publié par l'OP3FT, l'organisation à but non lucratif dont l'objet est de détenir, promouvoir, protéger et faire progresser la technologie Frogans sous la forme d'un standard ouvert de l'Internet utilisable gratuitement par tous.

Conformément à l'Article 11 des Statuts de l'OP3FT, ce procès-verbal consigne les décisions prises par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 21 décembre 2017.

Il est publié et archivé sur le site Web de l'OP3FT « op3ft.org », accompagné d'une traduction en anglais, aux URL (Uniform Resource Locators) permanentes suivantes :

- en français : <https://www.op3ft.org/fr/resources/bdmm/20171221/access.html>
- en anglais : <https://www.op3ft.org/en/resources/bdmm/20171221/access.html>

Le 21 décembre 2017, à 16h00, le Conseil d'administration de l'OP3FT s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents physiquement :

- Monsieur Amaury GRIMBERT, Président,
- Monsieur Alexis TAMAS, Administrateur,
- Monsieur Alain MARTEL, Administrateur.

Le Conseil d'administration réunissant ainsi la totalité de ses membres peut valablement délibérer.

La réunion est ouverte sous la présidence de Monsieur Amaury GRIMBERT, Président du Conseil d'administration de l'OP3FT.

Monsieur Alexis TAMAS est désigné comme secrétaire de la réunion.

Le Conseil d'administration approuve, après lecture, le procès-verbal de décision de la précédente réunion.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la réunion porte sur les sujets suivants :

- Point de pilotage sur les différents travaux en cours, notamment
 - travaux de l'équipe promotion
 - travaux de l'équipe juridique
 - travaux des équipes techniques
- Actions de promotion menées par l'OP3FT,
- Publication de nouvelles versions du logiciel « Frogans Player pour Développeurs »,

- Création d'une antenne locale de l'OP3FT en Chine,
- Questions diverses.

Le Président rappelle que l'ouverture du Registre Central Frogans aux utilisateurs de l'Internet n'a pas encore eu lieu et que dès lors, conformément à l'Article 13 des Statuts, le Conseil d'administration n'est pas tenu de recourir à la procédure de consultation publique.

À l'occasion du point de pilotage sur les travaux en cours, le Conseil d'administration oriente le travail des équipes, en validant les priorités et les objectifs à atteindre.

Après avoir délibéré sur les sujets figurant à l'ordre du jour de la réunion, le Conseil d'administration prend à l'unanimité les décisions suivantes.

ACTIONS DE PROMOTION MENÉES PAR L'OP3FT

Dans le prolongement de sa décision du 30 janvier 2017 d'adopter la stratégie de promotion de la technologie Frogans pour l'année 2017, le Conseil d'administration prend acte des points suivants :

- dans le cadre des opérations de promotion de la technologie Frogans à travers le monde en direction des entrepreneurs du secteur de l'Internet, l'OP3FT a participé à la 4ème édition du festival du numérique « Africa Web Festival » qui s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) entre le 26 et le 29 novembre 2017. Cet événement annuel a réuni de nombreuses personnalités du monde du numérique et des entrepreneurs de l'Internet en Afrique sur le thème « Créativité innovation entreprenariat ». Les photos prises durant cet événement en présence notamment du Ministre de l'Economie numérique, de la Poste et de la Communication de Côte d'Ivoire, ont été publiées sur le compte Flickr de l'OP3FT ;
- dans le cadre des opérations de promotion de la technologie Frogans à travers le monde en direction des entrepreneurs du secteur de l'Internet, l'OP3FT a apporté son soutien à la Communauté Frogans de Côte d'Ivoire qui a organisé un atelier de travail (*workshop*) à l'occasion du Benin DNS Forum, à Cotonou (Benin) le 25 novembre 2017 ;
- dans le cadre des actions de promotion pour soutenir la stratégie de diffusion de la technologie Frogans en direction des développeurs et des créateurs de tutoriels, un défi portant sur la technologie Frogans a été proposé à l'occasion de la « Nuit de l'info 2017 » qui s'est déroulée dans la nuit du 7 au 8 décembre 2017. Pour rappel, la « Nuit de l'info » est une compétition nationale où des équipes d'étudiants de toute la France relèvent des défis informatiques pour remporter des lots. Le défi portant sur la technologie Frogans était intitulé « Nouvelle génération de Chatbot avec Frogans ». Ce défi était sponsorisé par l'Association du Département d'Informatique d'Évry Val d'Essonne (ADIEVE) et par « Frogans Addresses for All », un administrateur de compte FCR. Deux équipes ont relevé le défi portant sur la technologie Frogans et ont réalisé un site Frogans ;
- dans le cadre des opérations de promotion de la technologie Frogans à travers le monde en direction des professionnels du secteur des technologies de l'information et de la communication, l'OP3FT a participé à la réunion IGF 2017, un événement organisé par l'IGF (Internet Governance Forum) qui s'est tenu à Genève (Suisse) du 18 au 21 décembre 2017. Sur invitation de l'IGF, l'OP3FT a préparé une présentation portant sur la technologie Frogans.

Le document utilisé pour cette présentation, rédigé en anglais, a été publié sur le site Web officiel de la technologie Frogans « frogans.org » à l'URL permanente suivante :

<https://www.frogans.org/en/resources/presentations/access.html>

PUBLICATION DE NOUVELLES VERSIONS DU LOGICIEL « FROGANS PLAYER POUR DÉVELOPPEURS »

Pour rappel, Frogans Player est le logiciel gratuit, facile à utiliser, sûr et léger, qui permet de naviguer sur les sites Frogans. Il est développé, mis à jour et distribué par l'OP3FT.

Le logiciel Frogans Player est en cours de développement par les équipes techniques.

En attendant la mise à disposition du logiciel Frogans Player, une version appelée « Frogans Player pour Développeurs » a été développée par les équipes techniques afin de permettre aux développeurs de créer et de tester leurs premiers sites Frogans. Cette version est destinée aux développeurs qui souhaitent contribuer au développement du langage FSDL et de Frogans Player.

Le Conseil d'administration prend acte que des nouvelles versions du logiciel « Frogans Player pour Développeurs », incluant diverses améliorations, ont été publiées en anglais.

Ces nouvelles versions du logiciel « Frogans Player pour Développeurs » sont disponibles sur les plateformes Windows, Mac OS X et Linux pour les ordinateurs fixes ou portables :

- plateforme Windows : versions Alpha 1.5.1, 1.5.2 et 1.5.3
- plateforme Mac OS X : versions Alpha 1.5.1, 1.5.2 et 1.5.3
- plateforme Linux : versions Alpha 1.5.1, 1.5.2 et 1.5.3

Le logiciel « Frogans Player pour Développeurs » est publié sur le site Web de téléchargement de Frogans Player « get.frogans ».

CRÉATION D'UNE ANTENNE LOCALE DE L'OP3FT EN CHINE

Dans le prolongement de sa décision du 28 juillet 2015 de créer une antenne locale de l'OP3FT en Chine, appelée OP3FT中国, le Conseil d'administration prend acte des informations suivantes :

- la technologie Frogans a été présentée lors d'une série de rencontres à Pékin (Chine) du 13 au 17 décembre 2017 à des acteurs de l'Internet en Chine, notamment le CNIC (Computer Network Information Center) de l'Académie Chinoise des Sciences ;
- Alexis TAMAS, Administrateur de l'OP3FT, et Jérôme DELACROIX, Responsable du Développement des Antennes Locales de l'OP3FT, ont rencontré à nouveau à Pékin (Chine), le 15 décembre 2017, le cabinet d'avocat chinois JunHe. L'objectif était notamment d'obtenir des précisions sur leur proposition d'accompagnement juridique pour la création d'OP3FT中国 et d'échanger avec eux sur l'ingénierie juridique globale à prévoir pour la diffusion de la technologie Frogans en Chine. Au vu des précisions apportées par JunHe, le Conseil d'administration décide d'accepter la mission

d'accompagnement juridique proposée par JunHe et de leur demander de démarrer la production d'un premier livrable.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 18h00.

Amaury GRIMBERT
Président du Conseil d'administration de l'OP3FT

Alexis TAMAS
Secrétaire de la réunion

Fonds de dotation OP3FT – 6, square Mozart 75016 Paris, France
SIREN : 750 584 864